

Des arbres pour la laïcité



Les enfants ont recouvert de terre les racines du pommier.



Une plaque a été fichée en terre pour rappeler l'événement.

Lundi 9 décembre, une cérémonie citoyenne a eu lieu à Roches-sur-Marne et à Chamouilley pour commémorer l'anniversaire de la loi de séparation de l'église et de l'Etat édictée en 1905.

A l'initiative de l'Union départementale des délégués de l'Education nationale (DDEN), un arbre de la laïcité a été planté dans chaque école.

Paradoxalement, les cieus étaient avec les organisateurs puisque la pluie a bien voulu cesser son manège et retenir ses pleurs pendant quelques heures.

Etaient présents Francis Vautrot, conseiller pédagogique représentant l'inspecteur d'académie, les DDEN Marie-Thérèse Bellini, Bénédicte Beuvelet, Geneviève Duroux, Joëlle Macé, Aline Péliissier, Jocelyne Sabatès, le major Pascal Caravati de la brigade de gendarmerie de Joinville, Nadine Marchand, conseillère départementale, les maires de Roches-sur-Marne et Chamouilley, Jacky Millot et Eugène Perez, Benoît Neto, directeur du groupe scolaire, les enseignants, les parents d'élèves et bien sûr tous les écoliers.



Les écoliers ont accroché les dessins d'un monde entouré d'enfants.

Jocelyne Sabatès, la DDEN en charge du groupe scolaire de Chamouilley - Roches-sur-Marne, a rappelé les principes de la laïcité, « une absolue neutralité, l'interdiction de porter tout signe ostentatoire de la part de chaque intervenant à l'école pour ne pas altérer la liberté de conscience des élèves et per-

mettre le bien-vivre ensemble ». A Roches-sur-Marne, un pommier a été planté, symbole s'il en est puisqu'à l'instar de l'arbre, la laïcité produit elle aussi des fruits, des citoyens libres et avertis. Les élèves de maternelle, après avoir remis la terre au pied de l'arbre, ont disposé tout autour les mains

qu'ils avaient confectionnées en classe. Jacky Millot a rappelé que « le mot laïcité n'a jamais eu autant de sens qu'aujourd'hui, à l'heure où tous les communautarismes doivent être combattus ».

A Chamouilley, un tulipier a pris racine dans la cour de l'école. Ses larges feuilles offriront au printemps un ombrage protecteur, à l'image de la république protégeant les enfants du prosélytisme. Pour appuyer la démarche, les élèves de cours moyens ont disposé sur l'arbre nouvellement planté des feuilles qu'ils ont découpées et sur lesquelles ils ont inscrit les mots "liberté, égalité, respect, amour". Eugène Perez, citant Victor Hugo, « l'église chez elle et l'Etat chez lui », a rappelé « qu'un des principes de la laïcité, c'est la liberté de conscience, celle de manifester ses convictions dans le respect de l'ordre public ; c'est aussi l'égalité de tous devant la loi, quelles que soient les croyances ou les convictions ». Enfants et adultes ont ensuite chanté deux couplets de "La Marseillaise" avant de se rendre sous le préau où étaient servis goûters et boissons chaudes.